

BILAN MI-MANDAT

TOUTES LES RÉALISATIONS 2020-2023



En transition vers 2030

Horizon 2026/2030

LA GESTION DES DÉCHETS EN CHARENTE DEMAIN DÉCISIONS PRISES DEPUIS 2020

COLLECTE

Une collecte tournée vers le recyclage (collecte toutes les semaines des sacs jaunes, sacs d'ordures ménagères transparents, bacs individuels) - *décision 06/12/22*

PÔLES DE VALORISATION

A terme, 20 sites de nouvelle génération pour remplacer les anciennes déchèteries *décision 08/02/22*



ÉNERGIE SOLAIRE

Après avoir équipé les anciennes décharges de panneaux photovoltaïques, couverture des toitures du bâti de Calitom - *décision 08/09/22*

VALOPARC

Fermeture de l'unité de prétraitement - *décision 09/09/21* et sortie du tout-enfouissement *décision 08/02/22*

COOPÉRATION

Entente intercommunale de gestion d'Atrion *décision 15/03/22*

PARTENARIAT

Convention de mutualisation des frais d'études de traitement *décision 25/09/22*

CENTRE DE TRI

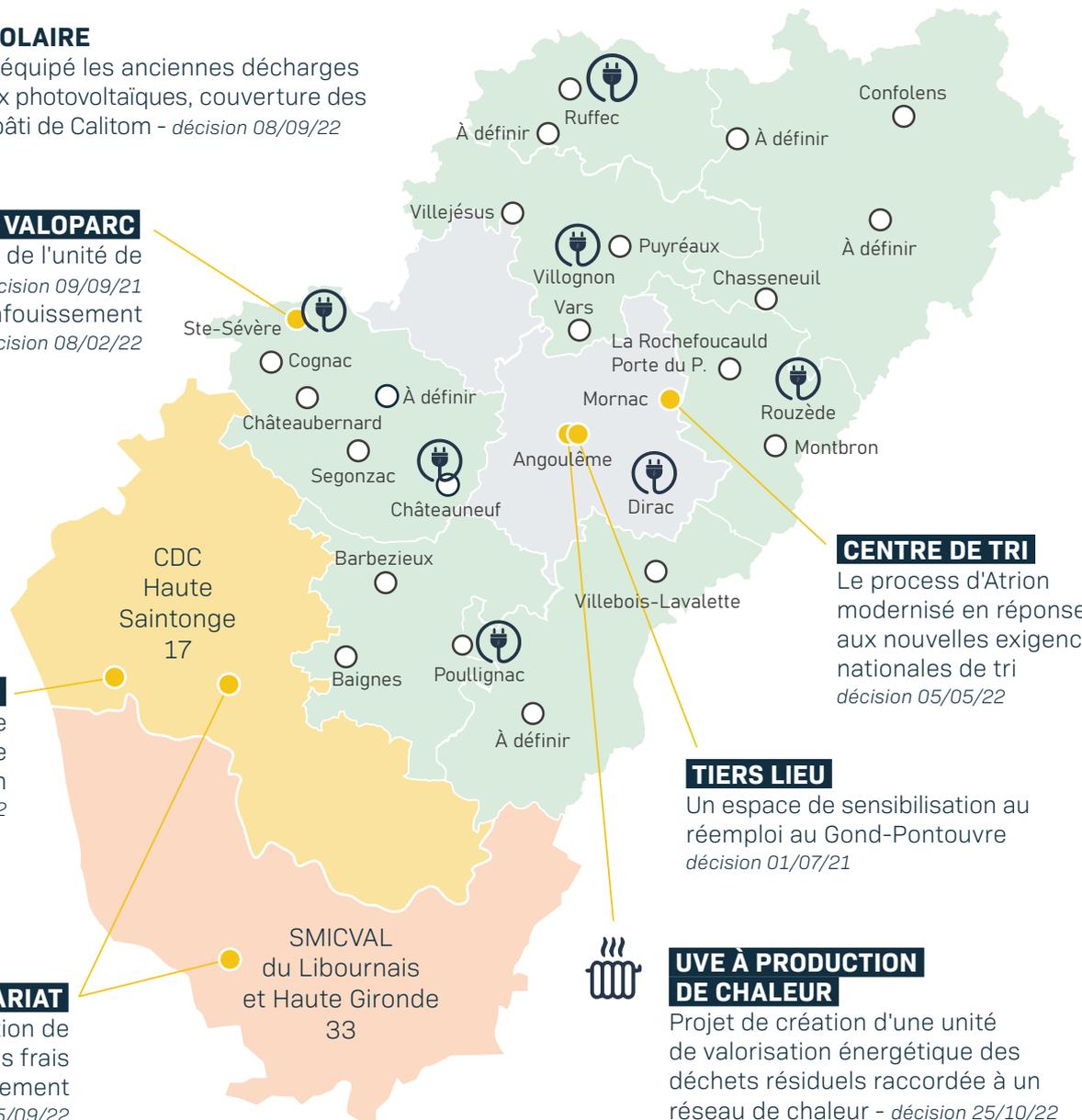
Le process d'Atrion modernisé en réponse aux nouvelles exigences nationales de tri *décision 05/05/22*

TIERS LIEU

Un espace de sensibilisation au réemploi au Gond-Pontouvre *décision 01/07/21*

UVE À PRODUCTION DE CHALEUR

Projet de création d'une unité de valorisation énergétique des déchets résiduels raccordée à un réseau de chaleur - *décision 25/10/22*



La réalisation
des objectifs du mandat

4 grandes études structurantes p.4

Transparence et lien p.5

La réduction des déchets p.6

Modernité et proximité p.8

Autonomie de gestion des déchets et production d'énergie p.10



2020-2026 CONSTRUIRE L'AVENIR DU DÉPARTEMENT : LES PREMIERS JALONS DE L'ÉNERGIE

La conjoncture économique, le réchauffement climatique, l'évolution de nos comportements et de notre consommation vont nous obliger à revoir nos habitudes personnelles et collectives en profondeur. Les lois et les crises qui se succèdent depuis le début de ce mandat nous ont déjà engagés sur cette voie.

Tout nous pousse vers des bouleversements qui toucheront également les modes de gestion des déchets. Malgré la qualité du service actuel, il nous faut tourner une page, opter pour de grandes décisions qui concourront à réussir le tournant de la transition énergétique.

Avec 25 ans d'expérience, Calitom a acquis une expertise reconnue des collectivités homologues sur le plan national, dont nous pouvons tout autant être fiers sur notre territoire charentais.

Cette maîtrise permet d'envisager les prochaines années avec sérénité et hauteur. Elle nous a notamment fourni le recul nécessaire à l'analyse des conclusions fournies par nos quatre grandes études.

Prendre le temps d'évaluer les enjeux, s'appuyer sur les connaissances et la veille de cabinets spécialisés, concerter les projets avec les élus représentant l'intégralité des charentais et les citoyens, décider de manière posée et raisonnée, telle est la manière dont nous avons abordé la première moitié de ce mandat, en toute responsabilité politique. Et, c'est entouré d'une équipe d'élus particulièrement engagés et d'agents compétents que je continuerai de la sorte.

Une série de mesures structurantes a déjà été prise par les 83 élus du comité syndical, et ce dans absolument tous les domaines d'activité de la collectivité : la gestion interne, la collecte, le réseau des déchèteries, le traitement ainsi que sur le plan budgétaire. Elles vous sont présentées dans ce document.

Ce mandat est complexe car il ne s'agit pas de préparer les 3 prochaines années, mais de construire les 40 prochaines à venir.

Michaël LAVILLE,
Président de Calitom

4 GRANDES ÉTUDES STRUCTURANTES

Pour répondre aux obligations réglementaires, harmoniser et optimiser le service en matière de réduction des déchets, de maîtrise des coûts et de sécurité.



Modernisation du réseau de déchèteries

Le 8 février 2022, les élus ont validé le plan de modernisation des déchèteries. Sur les 10 prochaines années, une nouvelle répartition des sites va se mettre en place pour passer à 20 pôles de valorisation de nouvelle génération offrant une qualité de service supérieure et identique : accès du lundi au samedi quel que soit le site, toutes les filières de valorisation actuelles et futures disponibles, des zones d'échange et de réemploi, une sécurité maximale...



Nouveau schéma de collecte

Le 6 décembre 2022, les élus ont retenu un nouveau schéma de collecte qui maintiendra et déploiera jusqu'en 2026 un service de qualité adapté à l'évolution des tonnages : collecte en porte-à-porte, collecte tous les 15 jours des ordures ménagères en sacs transparents, collecte sélective toutes les semaines, bacs individuels d'ordures ménagères et de collecte sélective.



Traitement par valorisation énergétique

Le 25 octobre 2022, les élus ont décidé sur la base de plusieurs scénarios de lancer des études préalables envisageant la création d'une unité de valorisation énergétique des déchets résiduels sur le site de la SNPE (ancienne poudrerie) d'Angoulême, en partenariat avec le SMICVAL du Libournais Haute Gironde et la communauté de communes de la Haute Saintonge.

Prochainement la dernière des études : la prospective financière

1 En 2021, Calitom a réalisé l'audit financier demandé par les collectivités adhérentes. Les conclusions de celui-ci font partie de la première phase de la trajectoire financière 2030 qui ont notamment conduit à un fort ajustement des appels à participation en 2022.

2 En 2023, les différentes orientations retenues par les études techniques d'amélioration des services et équipements ont permis le lancement de la seconde phase de la prospective financière. Cette dernière étape fournira au cours du dernier trimestre 2023 deux scénarios d'évolution 2023/2030 des appels à participation des collectivités.

Objectif

Transparence et lien

Une des toutes premières actions engagées par notre équipe sur cette période a été de renforcer la proximité de Calitom avec les territoires. Pour établir ce nouveau modèle, nous avons dû prendre des décisions délicates d'optimisation internes et budgétaires. Les Vice-Présidences ainsi que les services ont fait l'objet d'une réorganisation désormais en capacité d'apporter aux communes comme aux usagers conseils et appuis techniques au quotidien.

Mme. Michèle DERRAS - Vice-Présidente «Ressources humaines»

UNE ORGANISATION BASÉE SUR LA PROXIMITÉ ET LES SERVICES

11 conseillers de proximité apportent conseils et soutiens aux élus, particuliers et professionnels

1 direction générale des services appuyée d'une direction de la proximité et de la qualité de service, d'une direction des services industriels et infrastructures et d'une direction des ressources

une offre de services de 35 propositions adaptées aux communes et usagers

AUDIT FINANCIER

Réalisation de l'audit demandé par les collectivités adhérentes : recommandation d'un fort ajustement des appels à participation.

ÉVOLUTION DES STATUTS

Modification des statuts du syndicat avec création d'un budget annexe collecte répondant à la demande.

1 INSTANCE D'ÉCHANGE

Mise en oeuvre d'une instance réunissant régulièrement Calitom et les 9 présidents de communautés de communes et d'agglomération (nouvellement appelée Comité de Stratégie).

3

magazines Alternatives par an distribués à tous les charentais

7

trptyques explicatifs des études et projets en cours

9

lettres électroniques des élus



adhésion à l'application de signalement des dépôts sauvages

DES VICE-PRÉSIDENTS REPRÉSENTANT CHAQUE TERRITOIRE ET INTERLOCUTEURS PRIVILÉGIÉS D'UN DES DOMAINES D'ACTIVITÉS DE CALITOM



Jean-Pierre **BARBOT**
DÉCHÈTERIES
ET NIVEAU DE SERVICE



Thierry **BASTIER**
LIEN TERRITORIAL ET
RELATIONS COMMUNES/EPCI



Pascale **BELLE**
COMITÉ -20% ET
COORDINATION DÉPARTEMENTALE
DE LA PRÉVENTION



Patrice **BOISSON**
OPTIMISATION DES COLLECTES



Jacky **BONNET**
ÉVALUATION DES
POLITIQUES PUBLIQUES



Patrick **BORIE**
QUALITÉ HYGIÈNE SÉCURITÉ
ENVIRONNEMENT
PRÉSIDENT DE LA CAO



Jean-Jacques **CRINE**
COMPOSTAGE À LA FERME ET
OBSERVATOIRE DES DÉCHETS



Flavien **DELAGE**
TRAITEMENT DES
DÉCHETS ULTIMES



Michèle **DERRAS**
RESSOURCES HUMAINES



Manuel **DESVERGNE**
PROJETS ÉNERGIES
RENOUVELABLES
(PARCS PHOTOVOLTAÏQUES)



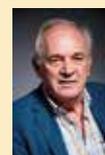
Jean-Pôl **GATELLIER**
RECYCLERIES ET
DÉVELOPPEMENT DU RÉEMPLOI



Philippe **GESSE**
FINANCES, FISCALITÉ ET
PLANIFICATION FINANCIÈRE
DU MANDAT



Yannick **PERONNET**
TRAVAUX ET GRANDS PROJETS



Jean-Jacques **PUYDOYEUX**
PRÉVENTION/RÉDUCTION
DES DÉCHETS ET
PARTENARIATS ASSOCIATIFS



Christian **VIGNAUD**
STRATÉGIES DE TRAITEMENT,
CENTRE DE TRI ET
RELATIONS EXTERIEURES

Objectif

La réduction des déchets

Avec près de 20 réunions depuis la définition du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés, le comité -20% auquel je participe s'est entièrement emparé des 8 grands enjeux de réduction validés en mars 2020. Renforcement des partenariats charentais, une présence sur le terrain accrue, un projet de lieu de réemploi au coeur de l'agglomération... Le travail réalisé répond aux cinquante grandes actions retenues par de nombreuses déclinaisons toutes en cours de déploiement.

M. Jean-Jacques PUYDOYEUX - Vice-Président «Prévention/réduction des déchets et partenariats associatifs»

DES ACTIONS DE TERRAIN



La majorité des charentais équipés d'une solution de tri des déchets alimentaires
154 sites de compostage partagés déjà en place pour le 1^{er} janvier 2024.

Acquisition avec GrandAngoulême d'un lieu d'animation de **3 600 m²** destiné au réemploi au **Gond-Pontouvre** et réalisation des études préalables d'aménagement.



Accompagnement des collectivités pour la mise en place de **couches lavables** dans les pôles enfance jeunesse.



Les **38 collèges** du département équipés d'un kit zéro déchet de **promotion des protections hygiéniques réutilisables** afin de sensibiliser les jeunes élèves.



860 autocollants de vitrine "Ici, on accepte les contenants propres" posés dans les commerces de proximité et **8 000 sacs à vrac** réutilisables distribués.

Création du site internet départemental **jagispourreduire.com** dédié aux gestes de prévention et de réduction des déchets, ainsi que sa page instagram **@jagispourreduire**



5 vidéos de sensibilisation réalisées avec le soutien engagé et décalé de B. DELÉPINE et F. FELDER afin d'interpeller et promouvoir les gestes de prévention.



Au total, **160 familles** suivies dans un programme "**Vers le zéro déchet**" (territoires : Mansle, Chazelles, CDC Lavalette Tude et Dronne)

680 000 € de soutiens apportés aux actions de prévention portées par les **associations charentaises**

123 000 € de soutiens financiers destinés aux charentais : aides à l'acquisition de protections hygiéniques et lingettes réutilisables, couches lavables, poules, broyeurs de végétaux...

Le concours annuel J'agis pour Réduire récompensant **les 4 meilleures initiatives de réduction charentaises**, avec une enveloppe de 20 000 €.



LES ORIENTATIONS DES ÉTUDES AU SERVICE DE LA PRÉVENTION

Nouveau schéma de collecte

- des sacs transparents et des fréquences incitant à la prévention, au tri des recyclables et des déchets alimentaires...

Modernisation du réseau de déchèteries

- toutes les filières de tri disponibles et des espaces de réemploi sur tous les pôles de valorisation.

Traitement par valorisation énergétique

- un projet dimensionné en tenant compte des objectifs de réduction des tonnages de déchets, la prévention reste la priorité pour le bon fonctionnement de l'unité.



Programme pédagogique : **5 partenariats** avec l'éducation nationale et les associations.



1 festival annuel de la prévention Calitofest réunissant 21 associations et **1 800 visiteurs.**

Objectif

Modernisation et proximité

Les objectifs de réduction des déchets, d'amélioration des performances de tri et de recyclage ont tenu une place centrale dans les études, choix et actions engagés. Que ce soit dans le domaine de la collecte, des déchèteries, ou tout autre activité de la collectivité, notre équipe reste guidée par la volonté de concilier optimisation, enjeux réglementaires, sécurité et aspects financiers tout en apportant aux usagers le meilleur niveau de service qui soit.

M. Jean-Pierre BARBOT, Vice-Président « Déchèteries et niveau de services »

DES PROJETS EN COURS ET RÉALISÉS

Barbezieux



Agrandissement et modernisation de la déchèterie de Barbezieux

qui devient un pôle de valorisation avec toute la sécurité et les services maximum actuels.

Collecte des ordures ménagères en sacs transparents

sur les communes de Rivières, Moulins/Tardoire et Chasseneuil/Bonnieure (et appui à la CDC du Rouillacais).



Application progressive de la **redevance spéciale aux collectivités** avec accompagnement à la réduction et au tri dans les cantines, cimetières, salles des fêtes...



320 colonnes enterrées

installées à Cognac, Jarnac, Segonzac...



Distribution de bacs individuels pour mettre fin aux dépôts sauvages générés par les bacs de regroupement (Taizé-Aizie, Nieuil, St-Claud, Lussac...).

Poullignac



Un **nouveau pôle de valorisation ouvert en septembre 2023** offrant toutes les nouvelles fonctionnalités du plan de modernisation du réseau de déchèteries.



24 agriculteurs partenaires du co-compostage pour traiter localement les végétaux des pôles.



Recherche de terrains pour l'agrandissement des pôles de Montbron, Chasseneuil/Bonnieure et Puyréaux.



Étude de solutions de **contrôles d'accès** afin d'identifier les usagers des pôles de valorisation et réguler les apports des territoires limitrophes.

ÉTUDES : LES DÉCISIONS D'AVENIR

5 mesures de collecte validées

Poursuite du travail d'optimisation et d'adaptation du service avec l'objectif d'améliorer le recyclage et la valorisation :

- collecte en **porte-à-porte**, avec dotation de **bacs individuels pour les ordures ménagères et la collecte sélective** (suppression des bacs de regroupement),
- collecte en sacs transparents des **ordures ménagères**,
- **ordures ménagères** collectées **tous les 15 jours**,
- **collecte sélective toutes les semaines**,
- **solution de tri des déchets alimentaires** (composteurs, compostage de quartier...).

6 grandes orientations retenues

- **20 pôles de valorisation** de nouvelle génération pour une qualité de service maximale et identique sur tous les sites,
- **larges plages d'ouverture** du lundi au samedi (9h-12h et 14h-18h) toute l'année,
- **toutes les filières** de valorisation disponibles,
- **zones de réemploi et d'échanges** d'objets et de matériaux,
- plus de **sécurité** avec des quais spacieux, des murets, des facilités de déchargement des gravats et végétaux grâce à des **plateformes basculantes**,
- conditions optimales de **stockage des déchets toxiques**...

Objectif

Autonomie de gestion des déchets et production d'énergie

Le traitement des déchets en Charente vient de prendre un cap déterminant. En faisant le choix de sortir du tout-enfouissement et en validant la poursuite des études du projet de création d'une unité de valorisation énergétique des déchets... des décisions majeures ont été adoptées par l'ensemble des élus du comité syndical de Calitom. Cette orientation énergétique devait être prise sans plus tarder pour nous assurer la maîtrise des années à venir.

M. Christian VIGNAUD, Vice-Président « Stratégies de traitement, centre de tri et relations extérieures »

DES ACTIONS DE TERRAIN



360 000€ de charges d'exploitation économisés grâce à la **fermeture de l'unité de pré-traitement** mécanobiologique de Ste-Sévère.

Démarches de **vente du bâtiment et du terrain de pré-traitement de Valoparc** à un opérateur privé.



Décision unanime des élus du comité syndical du 8 février 2022 de **sortir du tout-enfouissement** des déchets résiduels.



Signature d'une **entente avec la CDC Haute Saintonge** pour la gestion et le financement mutualisés du **centre de tri Atrion**.



Amélioration du **process du centre de tri** (augmentation de la qualité du papier, diminution du taux de refus) et **lancement de l'AMO** avec adaptation des équipements aux nouveaux standards Citéo.

LE PROJET DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE POUR PRÉPARER L'AVENIR DU TRAITEMENT

Reprise complète de toutes les études

réalisées par la collectivité sur le traitement des déchets résiduels (ordures ménagères, tout-venant et refus de tri) pour actualisation des données.

Définition de plusieurs scénarios

par un cabinet d'étude extérieur spécialiste du sujet : intégration des éléments réglementaires, sociaux, environnementaux, financiers et des bilans de fonctionnement.

Validation de la poursuite des études du projet de création d'une unité de valorisation énergétique

des déchets résiduels raccordée à un réseau de chaleur sur l'ancien site de la SNPE d'Angoulême en partenariat avec le Smicval du Libournais et de la Haute Gironde et la CDC de la Haute Saintonge.

Lancement de la concertation avec les parties prenantes

(population, élus, associations, professionnels...).

21 jours d'information et de concertation

(déclaration d'intention, annonces, magazine, vidéos, publications, affichage...).

291 échanges et contributions.

1 synthèse faisant l'analyse des observations formulées.

Notification de l'Assistance à

Maîtrise d'Ouvrage pour les études de faisabilité technique, juridique et financière et **mise en oeuvre d'un comité** de pilotage, d'un comité technique, d'un comité de suivi et d'un comité citoyen.



Lancement du **projet** d'installation d'un **parc solaire sur l'ancienne décharge de Poullignac** et diagnostic du potentiel des **toitures du bâti**



3 parcs photovoltaïques supplémentaires mis en service sur les anciens dômes de Ste-Sévère, Châteauneuf et la ligne LGV de Villognon.

Reconstitution d'un autofinancement minimum indispensable pour faire face aux projets structurants des prochaines années

Baisse de l'encours de la dette par un moindre recours à l'emprunt

Ce mandat porte des projets phares dont la cohérence territoriale locale et régionale est indispensable. Ainsi, Calitom travaille en étroite collaboration avec la Région Nouvelle-Aquitaine, la Préfecture et l'ensemble des services de l'Etat afin de s'assurer de la parfaite compatibilité des décisions prises avec le Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets, notamment en ce qui concerne les projets liés à l'activité "traitement". L'équipe en place est extrêmement attachée à fournir toute la transparence et la concertation dues aux charentais sur l'évolution des politiques de gestion des déchets. En complément, de par la mission qui m'a été confiée, je veille tout particulièrement à évaluer l'efficacité des actions menées et le respect de l'intérêt général.

M. Jacky BONNET, Vice-Président « Évaluation des politiques publiques »

calitom

19 route du Lac des Saules

ZE La Braconne - 16600 Mornac

Tél : 05 45 65 82 50 - Fax : 05 45 65 82 55

N°vert : 0 800 500 429

www.calitom.com



TOUT COMPRENDRE SUR ...



Modernisation
du réseau de
déchèteries



Arrêt du
pré-traitement
mécanobiologique



Coût et budget
2022



Traitement par
valorisation
énergétique



Nouveau
schéma de
collecte



Les projets de
parc solaire
Solr'Parc



Le programme
J'agis pour
Réduire



Soutiens
financiers
Les modalités